



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MP 2021-01

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

AGENCE DU TOURISME DE LA CORSE

17, boulevard du roi Jérôme -20181 AJACCIO Cedex 1

Tél : 04.95.51.77.77- Fax : 04.95.51.14.40

Courriel : mpublics@atc.corsica

Adresse Internet : <http://www.corsica-pro.com>

Profil acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com>

L'acheteur agit en tant que pouvoir adjudicateur.

Objet du marché : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner l'Agence du Tourisme de la Corse dans le cadre de l'animation d'un projet de création de chaîne hôtelière en Corse. **CPV principal :** 71241000-9 (Etudes de faisabilité, service de conseil, analyse) **Numéro de référence du marché :** MP 2021-01.

Procédure et forme du marché : Le présent marché est passé en vertu des dispositions de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique, régissant la procédure adaptée. MAPA ouvert. Marché(s) ordinaire(s)

Durée du marché : Le marché commence à la date de l'accusé de réception de sa notification et ne pourra pas excéder 12 mois.

Type de marché de services : Assistance à maîtrise d'ouvrage

Type de prix : Les prestations sont traitées à prix unitaires et forfaitaires.

Estimation du marché : 80 000.00 € HT

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous (détaillés au R.C) :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 15 %.

Ce critère sera noté sur la base du mémoire financier.

2. Critère Valeur technique pondéré à 85 %.

Sous critère :

Maîtrise de l'animation du projet : 20 %

Maîtrise du développement et du marketing touristique : 20 %

Maîtrise du management du projet hôtelier : 25 %

Compétences juridiques : 20 %

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par Mandat administratif.

Imputation budgétaire : Compte : 6226 - chapitre 011(honoraires)

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com> avec référence ATC/ MP 2021-01

Conditions de remise des candidatures et des offres

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA

Villa Montepiano

20407 BASTIA

France

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

*Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et d'un recours en annulation dans un délai de deux mois suivant notification de la décision, conformément aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative.

*Référé précontractuel, effectué avant conclusion du marché : (art. L. 551.1 Code de Justice Administrative).

*Référé contractuel effectué après conclusion du contrat : articles L 551. 13 à L.551.16 du code de justice administrative.

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : Vendredi 5 février 2021

Date limite de réception des offres : mercredi 31 mars 2021 à 16 :00 (heure française)

Cette consultation sera publiée sur les supports suivants :

Corse-Matin et Nice-Matin, www.achatspublicscorse.com, www.corsica-pro.com et BOAMP.